

rpc

SCIENCE ET INGÉNIERIE

RÉSILIENCE



RAPPORT ANNUEL 2020-2021



REPRISE



NOTRE VISION

La science et la technologie mèneront à des décisions intelligentes qui favorisent un Nouveau-Brunswick prospère et durable.

NOTRE MISSION

Fournir des solutions scientifiques et technologiques pour la prospérité du Nouveau-Brunswick.

NOS VALEURS

- Sécurité
- Qualité
- Service
- Intégrité
- Socialement responsable
- Axé sur le client
- Axé sur les résultats

2020-2021 EN CHIFFRES

INCIDENCE ÉCONOMIQUE DE
195 MILLIONS
DE DOLLARS



1 131
CLIENTS SERVIS



REVENUS DE L'INDUSTRIE DE
13.6 MILLIONS
DE DOLLARS



SERVICES EXPORTÉS SE
CHIFFRANT À
10 MILLIONS
DE DOLLARS



173
MEMBRES DU PERSONNEL
HAUTEMENT QUALIFIÉS



Remarque : Rapport sur les impacts économiques complété par Laurann Ventures Inc. Septembre 2021



<< NOTRE OBJECTIF EST VRAIMENT SIMPLE : FOURNIR LE FRONT DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE MODERNES, [POUR] AIDER À LA VIE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE DE LA PROVINCE. >>

LES SHEMILT, PH. D.
PRÉSIDENT DE RPC DE 1962 À 1969, MEMBRE DU CONSEIL DE 1962 À 1980
COUVERTURE SPÉCIALE DE CBC, OUVERTURE OFFICIELLE DU BÂTIMENT NO 4
DE RPC, LE 5 JUIN 1968

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ORGANISATION 2020-2025

Les objectifs stratégiques visent à mobiliser l'organisation et à jeter les bases de la planification. Le plan stratégique définit l'orientation de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration et de la ministre responsable de RPC.

Croissance durable

RPC continuera à diversifier et à élargir son expertise et sa capacité à fournir un excellent service et une valeur ajoutée, pour ses clients et les parties prenantes, de façon responsable sur le plan fiscal. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- S'efforcer de rester autonome sur le plan opérationnel.
- Surveiller et anticiper les technologies stratégiques.
- Augmenter les revenus.
- Tisser des liens avec les clients, bâtir notre capacité et travailler au développement.

Communications efficaces

RPC maintiendra un niveau élevé de communication efficace avec toutes les parties prenantes, y compris les clients, le grand public et divers organismes gouvernementaux locaux, provinciaux et fédéraux, ce qui permettra d'accroître la sensibilisation générale aux capacités de RPC. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- Rehausser les communications stratégiques, officialiser un plan de communication et mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Agir de manière responsable, avec intégrité et dans le respect de la confidentialité de nos clients.
- Mettre en évidence les réussites de manière à inspirer confiance et à mettre en valeur les capacités du Nouveau-Brunswick.
- Continuer à être un participant actif et un auditeur efficace auprès de l'industrie et du gouvernement.
- Reconnaître notre rôle, soit de communiquer sur la science et l'innovation, comme la clé d'une économie prospère.

Excellence opérationnelle

RPC s'acquittera de son mandat grâce à des installations, à du matériel, à des ressources humaines, à des procédures et à une gestion fiscale adéquats, tout en maintenant une culture de l'innovation et de la qualité. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan pour notre installation de Fredericton afin de régler la situation d'une infrastructure à la fin de sa vie utile et de résoudre les difficultés liées à la capacité.
- Fournir un environnement de travail sûr et insister sur notre culture de la sécurité.
- Maintenir notre engagement en matière de qualité, y compris en rehaussant les services certifiés, trouver de nouvelles possibilités d'accréditation.
- Continuer à investir dans des installations et du matériel de pointe.
- Achever notre nouveau laboratoire à Moncton et développer nos capacités.
- Rechercher l'efficacité opérationnelle.

- Tenter d'offrir une vaste gamme de services pour maintenir des emplois au Nouveau-Brunswick.
- Utiliser les pratiques exemplaires en gestion budgétaire.
- Poursuivre l'amélioration des efforts visant à attirer et à maintenir en poste un personnel hautement qualifié en offrant des emplois valorisants.

Responsabilité sociale de l'organisation

RPC continuera de faire preuve d'une conscience sociale, s'efforçant d'être consciente de l'environnement, équitable avec les employés, les fournisseurs et les parties prenantes et de soutenir les collectivités du Nouveau-Brunswick. Plus précisément, pendant la période de planification, cela signifie :

- Redonner à la collectivité grâce à l'apprentissage par l'expérience et les efforts auprès d'organismes de bienfaisance.
- Avoir une conscience environnementale.
- Recruter les meilleurs talents.
- Respecter les lois et mettre en œuvre une politique d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).
- Examiner de façon active les commentaires des employés et donner suite à leurs idées et préoccupations pour maintenir une bonne culture d'entreprise.
- Assurer une capacité d'intervention d'urgence.
- Assurer l'amélioration continue de la gouvernance de l'entreprise.



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La dernière année a été marquée par des difficultés sans précédent.

Bien que la pandémie ait pratiquement paralysé l'économie mondiale, RPC est demeuré opérationnel et a répondu aux besoins de ses clients et de la province pendant cette période très éprouvante (*voir RPC poursuit toutes ses activités pendant la crise de la COVID-19, à la page 8*).

RPC a fait face à de nombreuses difficultés en raison de la COVID-19, y compris une baisse de la demande pour ses services, une difficulté à obtenir des fournitures de laboratoire, une tenue de vérifications de la qualité à distance, une restriction des déplacements pour les techniciens à l'entretien et en réparation et une exploitation des installations de laboratoire tout en respectant les exigences, en constante évolution, imposées aux milieux de travail en situation de pandémie.

RPC s'est également heurté à d'autres difficultés, en particulier une inondation sans précédent qui a détruit 10 000 pi² d'espace et qui a forcé l'évacuation de 10 000 pi² supplémentaires vers des laboratoires temporaires (*voir Crue éclair : une histoire de résilience, à la page 9*). Il y a eu des perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant d'accidents de porte-conteneurs, et nous avons même été confrontés à la présence d'un malfaiteur armé actif à proximité, qui s'est soldée par la prise de mesures de confinement au sein de l'installation.

La dernière année s'est effectivement avérée une année sans pareille mais, malgré les difficultés, de nombreuses réalisations positives ont eu lieu et des progrès notables ont été réalisés par rapport aux initiatives stratégiques.

Deux réalisations importantes étaient l'ouverture de notre nouveau laboratoire à Moncton (*voir RPC ouvre un nouvel emplacement à Moncton, à la page 11*) et l'achèvement réussi de plusieurs vérifications de la qualité, y compris le renouvellement de l'accréditation selon la norme ISO 9001:2015. RPC a également terminé avec succès la vérification de mise à niveau pour la norme ISO 17025, et a obtenu une accréditation selon les normes ISO 17025:2017. Nous avons poursuivi nos efforts de renouvellement à l'aide de mises à niveau des instruments et des installations, réalisé des avancées dans la mise en œuvre de notre nouveau système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL) (*voir Diriger la transformation numérique de RPC, à la page 10*), réalisé des avancées dans la création de nouveaux services et examiné plusieurs possibilités pour RPC 3.0 (*voir RPC 3.0, à la page 8*). Tout au long de cette année difficile, les employés de RPC ont montré qu'ils se souciaient de la population, redonnant à la collectivité par l'entremise de plusieurs initiatives (*voir la page 7*).

Nous sommes fiers de notre succès, mais la réalisation la plus importante était le maintien de nos activités au service de nos clients. Tandis que de nombreuses organisations fermaient leurs portes, RPC s'est arrimé et a poursuivi ses activités dans des conditions très difficiles. Des industries comme l'aquaculture, les aliments et les boissons, et la fabrication comptaient sur nous. Les hôpitaux avaient besoin de nos services d'inspection des gaz médicaux. Les municipalités devaient s'assurer que leur eau était parfaitement potable. Ces services essentiels, ainsi que de nombreux autres, ont continué d'être offerts tout au long de la pandémie.

RPC a servi 1 131 clients en 2020-2021, dont la plupart étaient des industries (*voir les tableaux à la page 5*). Nous avons permis aux

industries de créer de nouveaux produits, d'entamer de nouveaux projets, d'atteindre des exigences réglementaires, d'améliorer les processus et d'élargir les marchés à un moment où ces services étaient le plus nécessaires.

Au moment où l'économie connaissait une récession historique, RPC a constaté une baisse de la demande pour ses services. Le revenu d'exploitation a chuté jusqu'à 17,5 millions de dollars, soit 90 % de notre revenu de 2020 (*voir États financiers consolidés, à la page 18*). L'augmentation des coûts d'exploitation en raison de la fin de la vie des installations a en outre subi l'incidence de la croissance des coûts en raison de la COVID-19. En a résulté la première perte financière depuis 2004. Il s'agissait également de la première année où RPC n'a pas été en mesure de fonctionner de manière autonome depuis l'élimination de la subvention d'exploitation provinciale annuelle en 2008. RPC continue d'être la seule organisation de recherche et de technologie (ORT) au Canada qui fonctionne sans subvention d'exploitation annuelle.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La pandémie de COVID-19 a créé des conditions économiques turbulentes. Les économistes prévoient une reprise dans la deuxième moitié de 2021. Certains prédisent une période de croissance économique soutenue; d'autres prédisent un retour plus conservateur aux niveaux d'avant la pandémie.

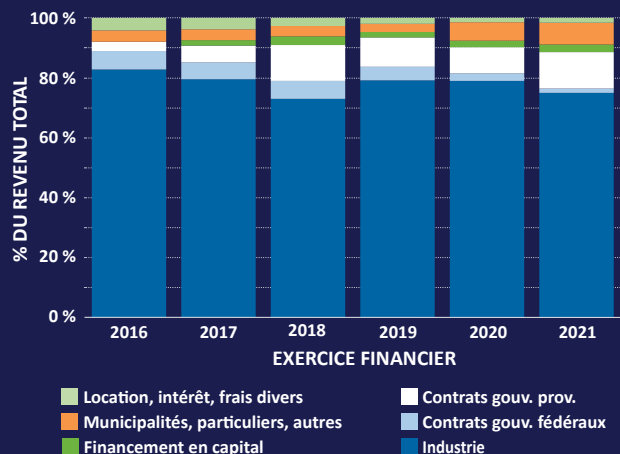
RPC s'attend à une reprise des affaires, avec la possibilité d'une croissance solide dans les secteurs stratégiques. L'investissement en infrastructure et l'accent mis sur les préoccupations relatives aux changements climatiques et à l'environnement se solderont par des possibilités d'analyse environnementale. Il y a des signes de rétablissement dans le secteur minier, notamment en ce qui a trait aux minéraux stratégiques permettant de soutenir des applications d'énergie de remplacement. Les pénuries imminentes de main-d'œuvre offrent des possibilités pour les services de fabrication de pointe de RPC. Enfin, nous considérons les biosciences comme une occasion de croissance solide, à l'appui des secteurs traditionnels des ressources naturelles, comme l'agriculture et l'aquaculture, et comme une source de nouvelles possibilités dans le domaine de la biofabrication et le domaine pharmaceutique.

Il y a une certitude par rapport à la reprise économique : la « normalité » sera différente à l'avenir. Les organisations de recherche et de technologie (ORT) joueront un rôle essentiel dans la reprise, pas seulement au Nouveau-Brunswick, mais aussi à l'échelle mondiale. Les difficultés qui nous attendent comprennent des pénuries de main-d'œuvre, une augmentation des coûts liés aux soins de santé et aux soins aux personnes âgées, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une adaptation aux changements climatiques, une nécessité d'adopter des pratiques commerciales éthiques de développement durable, et plus encore. Les services scientifiques, les services de recherche appliquée et les services d'adoption de la technologie qu'offre RPC seront essentiels à la reprise et à la prospérité future des entreprises et des gouvernements.

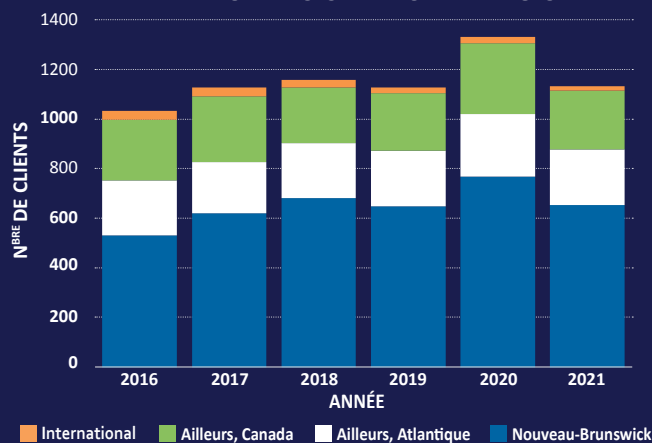
« 2020 A ÉTÉ LA PIRE ANNÉE JAMAIS ENREGISTRÉE
POUR L'ÉCONOMIE DU CANADA, QUI A CONNU UNE
BAISSE DE 5,4 % »

- CBC, LE 2 MARS 2021

**TABEAU 1 :
PROFIL DES SOURCES DE REVENUS**



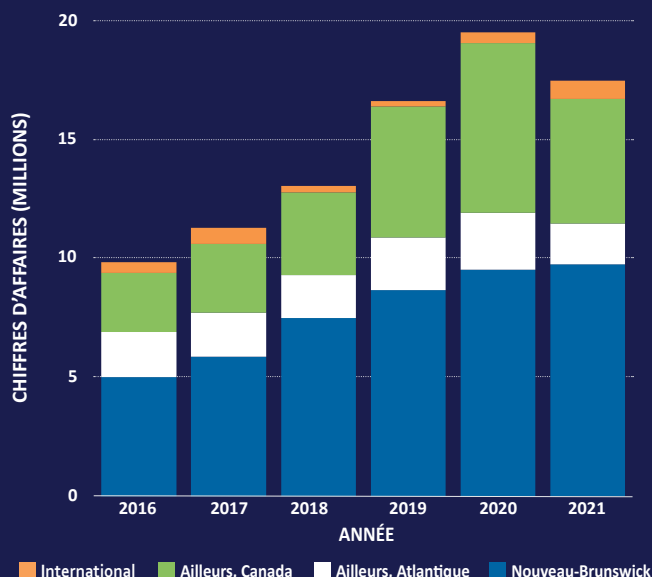
**TABEAU 2 :
RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION**



Remarque :

Les données de répartition par région ont été établies d'après l'adresse de facturation.

TABEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



COMMENTAIRES D'APPRÉCIATION

Nous remercions tout spécialement le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'avoir mobilisé RPC dans les séances d'information sur la COVID-19 en lui permettant d'offrir orientation et soutien. Nous sommes reconnaissants d'avoir été mis à contribution et avons été impressionnés par la réponse.

Nous sommes reconnaissants du soutien et de la collaboration de nos partenaires, dont l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), la Société de développement régional et plus encore.

Le soutien du conseil de RPC, qui a offert encouragement, encadrement et supervision, s'est avéré inestimable au cours de la dernière année. En plus de s'adapter aux circonstances de la pandémie, le conseil a réalisé des avancées dans des initiatives clés, y compris un examen de la gouvernance et une mise à jour des règlements administratifs de RPC. Nous vous remercions de votre dévouement à l'égard de RPC et du Nouveau-Brunswick (voir *Conseil d'administration de RPC*, à la page 12).

Notre clientèle est toujours fidèle et elle fait partie intégrante de notre succès. Nous sommes reconnaissants de sa confiance, qui nous motive. Cela a été particulièrement vrai pendant la dernière année, au cours de laquelle nous avons tous été confrontés à des difficultés énormes.

Les employés de RPC sont simplement exceptionnels. Leur volonté à s'adapter et à se conformer tout au long de la pandémie a été exceptionnelle. Lorsque l'inondation s'est produite, ils ont fourni une aide énorme dans le cadre du rétablissement et ils se sont montrés compréhensifs par rapport aux conditions de fonctionnement temporaires qui étaient loin d'être idéales. Nous vous remercions de votre engagement, de votre dévouement au service à la clientèle et de votre fidélité. Vous faites la force de RPC (voir *Reconnaissance des années de service des employés 2020-2021*, à la page 10).

CONCLUSION

Après une année difficile, RPC a hâte de retourner à ses activités « normales ». Les principales difficultés résideront dans l'adaptation à l'économie post-pandémie, prévue plus tard au cours de 2021, et dans la réponse aux besoins de l'installation de RPC située à Fredericton.

Nous comprenons pleinement le rôle crucial que jouera RPC, en tant qu'ORT du Nouveau-Brunswick, dans le soutien aux entreprises à mesure qu'elles se rétabliront de la pandémie. Les recherches scientifiques et appliquées seront cruciales à la réussite économique et essentielles à la compétitivité. RPC continuera de s'acquitter de son mandat, qui consiste à offrir d'excellents services scientifiques et à mener des recherches appliquées efficaces.

Shelley M. Rinehart

Shelley Rinehart (Ph. D.)
Présidente

Eric Cook

Eric Cook, ing., MBA
Directeur général et chef de la direction

OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL 2020-2021

Le plan annuel de RPC pour 2020-2021 est un document annexe au plan stratégique 2020-2025. Il fait référence aux objectifs stratégiques de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration. Les progrès sont résumés ci-dessous.



OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL 2020-2021 DE L'ORGANISATION

1. Croissance durable

IRC 1 : Accroître les revenus pour atteindre 20,0 millions de dollars.

État : Le revenu d'exploitation s'est élevé à 17,5 millions de dollars. Nous n'avons pas réussi à accroître le revenu pendant la pandémie et nous avons en outre subi l'incidence d'une capacité d'exploitation réduite en raison de dommages aux installations causés par une inondation.

IRC 2 : Investir 4 millions de dollars dans les nouvelles immobilisations.

État : Nous y sommes parvenus grâce au nouveau laboratoire de Moncton, à la reconstruction de nos laboratoires au sous-sol et au renouvellement des principales composantes de l'équipement.

IRC 3 : Faire progresser l'initiative RPC 3.0.

État : Des progrès ont été réalisés grâce à l'exploration des options, y compris une utilisation des bâtiments existants et un échange de terrains aux fins de nouvelle construction. Nous avons repris des terrains sous-loués et nous concentrons maintenant sur l'agrandissement, la rénovation ou la démolition de nos installations actuelles.

IRC 4 : Investir dans la création de nouveaux services.

État : Les progrès visés ont été réalisés. Cette initiative est encore en cours.

2. Communications efficaces

IRC 5 : Élaborer une stratégie de communication officielle.

État : Les progrès ont été retardés; cependant, des étapes vers le progrès ont été déterminées et une nouvelle ressource se joindra à RPC en août.

IRC 6 : Élaborer un plan de communication interne sur les IRC.

État : Objectif atteint. Un plan a été élaboré et lancé au printemps 2021.

IRC 7 : Maintenir des outils de communication.

État : Objectif atteint. Les bulletins d'information, les séances de discussion ouverte (virtuelles), les écrans de communication, le comité d'engagement des employés et les sondages sur l'engagement des employés seront maintenus et améliorés pendant l'année. Notre comité d'engagement des employés a été très actif : il a tenu des activités comme des initiatives visant une saine alimentation, des activités de sensibilisation à la santé mentale et des actions sociales et caritatives.

3. Excellence opérationnelle

- IRC 8 : Faire progresser la mise en œuvre du SGIL.
État : Les progrès visés ont pleinement été réalisés. Le premier module a été lancé à l'été 2021.
- IRC 9 : Faire l'essai pilote des évaluations des effets sur l'innovation.
État : Objectif atteint. Les répercussions économiques de RPC se sont chiffrées à 210 millions de dollars en 2019-2020.
- IRC 10 : Atteindre les objectifs liés à la méthode 5S.
État : Objectif atteint. L'objectif aura une incidence continue. L'incidence est toutefois positive et bien accueillie.
- IRC 11 : Améliorer la gouvernance de l'organisation, notamment mettre à jour les règlements administratifs.
État : Objectif atteint. Les règlements administratifs révisés ont été soumis pour approbation.

4. Responsabilité sociale de l'organisation

- IRC 12 : Mettre en œuvre une initiative de recyclage.
État : Objectif atteint, mais les efforts se poursuivent. Les efforts de recyclage comprennent le recyclage des batteries, du papier, du carton, des récipients de boisson, des plastiques, des embouts de pipette, des cartouches de toner, et d'autres produits. RPC met également en œuvre des processus plus écologiques lorsque possible, comme une initiative de réduction de solvants.
- IRC 13 : Mener des activités caritatives communautaires.
État : Objectif atteint. RPC a atteint son objectif organisationnel de collecte de fonds pour Centraide. Parmi les autres initiatives, citons notamment une collecte de fonds au profit de la banque alimentaire et l'offre d'une aide aux refuges de Moncton.
- IRC 14 : Mener des activités de sensibilisation aux sciences.
État : Objectif atteint. RPC a fourni des occasions d'apprentissage par l'expérience à des étudiants en sciences, soutenu la tenue de conférences et visité une classe de sciences de 7e année afin d'y diriger des expériences. Nous avons également fait la promotion des sciences par l'entremise des médias sociaux.



RENOUVELLEMENT DE RPC

En 2015, RPC a déterminé que le renouvellement devait faire partie de sa stratégie de revitalisation. RPC était déjà une entreprise capitalistique, mais la stratégie consistait à investir dans les immobilisations à un rythme accéléré, dans le but d'améliorer et de mettre à niveau les instruments et les installations. L'organisation s'est engagée à investir annuellement un minimum d'un million de dollars pendant chacune des cinq années suivantes.

Au début 2021, RPC avait investi, au total, un peu plus de 14 millions de dollars dans les immobilisations depuis l'annonce de l'initiative. Cet effort important a été renforcé par des partenaires financiers, comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), dans la mesure du possible. Résultat : des installations de laboratoire mises à niveau, un nouveau laboratoire à Moncton et de nouveaux instruments à l'échelle de l'entreprise, ce qui nous place en bonne position pour exploiter de nouvelles possibilités et soutenir nos clients à l'aide de ressources qui sont les meilleures de leur catégorie.



◀ Diane Botelho, Ph. D, et Chadwick Anderson, Ph. D., ont dirigé une classe de 7e année à la Harold Peterson Middle School.

RPC POURSUIT TOUTES SES ACTIVITÉS PENDANT LA CRISE DE LA COVID-19

Comme tous les Néo-Brunswickois, RPC a fait face au confinement imposé par la pandémie avec une bonne dose d'incertitude et d'incrédulité, mais tout en faisant preuve de discipline. Nous savions que nous avions la responsabilité face à nos clients de demeurer en activité. Beaucoup de nos services sont essentiels à la santé et sécurité, y compris les analyses d'eau, la santé du poisson et les analyses alimentaires.

Nous avons élaboré une stratégie qui s'aligne avec l'aspect de notre mandat se rapportant au bien public. Les éléments fondamentaux consistaient notamment à assurer la sécurité des employés, à respecter les ordres de la Santé publique et de Travail sécuritaire NB, à demeurer en activité avec une capacité réduite et à conserver nos membres du personnel hautement qualifiés. Notre tactique comprenait toutes les mesures que nous avons si bien apprises pendant la pandémie.

Nous avons fait face à de nombreux défis, qu'il s'agisse d'acheter des fournitures de laboratoire en contexte de pénurie mondiale, ou encore de réparer et d'entretenir nos instruments alors que les techniciens à l'entretien et en réparation ne pouvaient pas se déplacer. Chacun a intensifié ses efforts et, malgré de nombreuses questions, nous avons reçu peu de plaintes et beaucoup de compliments.

Nous avons répondu aux demandes liées à la COVID-19 dans la mesure du possible, par exemple en analysant des désinfectants pour les mains, mais nous sommes demeurés concentrés sur notre stratégie. Nous sommes reconnaissants d'avoir participé aux appels quotidiens du gouvernement provincial. Nous avons été impressionnés par le professionnalisme, la capacité d'intervention et l'engagement de notre fonction publique. Ça a été un privilège de la voir à l'action.

La charge de travail de RPC a d'abord chuté à 60 %, mais a lentement commencé à remonter. Au début mai, la demande était remontée à 80 %, et toute notre main-d'œuvre était sur place, se soumettant aux protocoles de dépistage, de distanciation sociale et d'hygiène et aux autres mesures imposées par le gouvernement provincial. Au cours de l'année, la charge de travail a eu tendance à suivre la première, la deuxième et la troisième vague de COVID-19, selon les fermetures et les diminutions de capacité de nos clients. En moyenne, les recettes se sont élevées à 90 % de notre cible. Les répercussions ont donc été majeures, mais pas suffisamment pour que nous soyons admissibles aux mesures d'aide. Avec la baisse de la demande et l'augmentation des coûts d'exploitation, nous avons subi une perte financière après de nombreuses années consécutives de résultats positifs. À la rédaction du présent rapport, nous continuons de mener l'ensemble de nos activités et sommes prêts pour la reprise économique annoncée.



YEUX D'EXPERT

Matthew Norman utilise la technologie Hololens pour entrer en contact avec un technicien à distance afin de procéder à un entretien crucial de l'équipement.



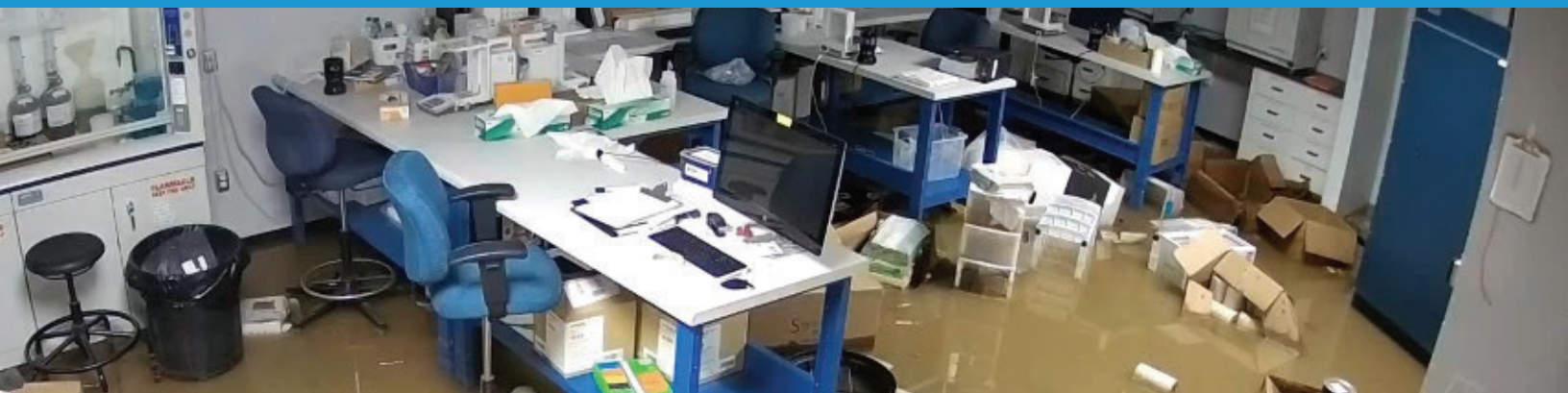
LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT

Dépôt d'échantillon de lait tôt le matin à RPC Fredericton, en mars 2020.



RPC 3.0 est un projet d'agrandissement et de renouvellement de nos installations de Fredericton. Le concept est né dans la foulée du projet de renouvellement de RPC et est fondé sur RPC 1.0, le nom donné aux projets de construction réalisés dans les années 1960. RPC 2.0, le dernier projet de construction d'immobilisations de RPC, a été réalisé entre 1987 et 1990. RPC 3.0 répond à la nécessité de renouveler les immobilisations environ tous les 30 ans. Ces projets de construction nécessitent un financement gouvernemental. RPC 1.0 a d'ailleurs été réalisé grâce à un financement fédéral-provincial. Pour sa part, RPC 2.0, un projet de 20 millions de dollars, a été financé par une contribution fédérale.

Le concept actuel de RPC consiste à construire de nouvelles installations, à rénover certaines installations et à en démolir d'autres. Le devis d'ingénierie s'élève à 35 millions de dollars. Nous souhaitons que le gouvernement provincial approuve le projet comme étant prioritaire.



CRUE ÉCLAIR : UNE HISTOIRE DE RÉSILIENCE

Le soir du 5 juin 2020, une cellule orageuse intense a frappé Fredericton et est passée directement au-dessus de RPC. Le phénomène météorologique extrême a rapidement engorgé les collecteurs d'eaux pluviales, ce qui a créé une vague d'eau qui a balayé notre stationnement, a endommagé une porte de sécurité en acier et inondé un espace de laboratoire de 10 000 pieds carrés, y compris des laboratoires nouvellement rénovés. RPC étant situé près du point le plus élevé de Fredericton, il s'agissait de notre première inondation. Dix pouces d'eaux pluviales, de boue et de débris ont rempli l'étage inférieur en l'espace de quelques minutes. L'équipement et les fournitures, dont le précieux EPI, flottaient.

Notre équipe d'entretien ménager a été témoin du phénomène, et les alarmes de sécurité ont été déclenchées en raison des portes endommagées par la force de l'eau. L'intervention a été immédiate : des fournisseurs de services ont sécurisé la zone, d'autres ont commencé la réhabilitation, et les employés ont déployé leurs efforts pour sauver les fournitures, l'équipement et les échantillons. Grâce au bouche-à-oreille, plus de 60 employés se sont présentés sur place pendant la fin de semaine pour aider au déplacement de l'équipement et à la mise en place de laboratoires temporaires. Les fournisseurs ont offert un soutien remarquable, par exemple en construisant et mettant en service un système temporaire de chauffage, ventilation et conditionnement d'air pendant la fin de semaine. Notre courtier d'assurance a offert un soutien immédiat et a été d'une grande aide pendant toute la période de réhabilitation et reconstruction.

Grâce à l'aide de nos employés et fournisseurs de services, nous avons traité notre premier échantillon dans notre laboratoire temporaire le lundi matin à 10 h. Nous avons subi des dommages importants qui ont nécessité des mois de reconstruction, mais nous avons perdu seulement deux heures de productivité.

Pendant les dix mois suivants, les laboratoires ont été reconçus et reconstruits. Les retards liés à la COVID-19 ont entraîné de nombreuses difficultés. Les employés se sont rapidement adaptés aux laboratoires temporaires, ainsi qu'à tous les désagréments et facteurs d'inefficacité qui en ont découlé. En mars 2021, nous avons commencé à nous installer dans ces nouveaux laboratoires, qui sont parmi les plus modernes que nous possédons.

Nous avons subi une perte immense, mais nous avons de quoi être reconnaissants. Nous sommes heureux que personne n'ait été blessé. Nous sommes reconnaissants du soutien que nous ont offert nos fournisseurs, nos fournisseurs de services et notre assureur. Nous remercions les clients touchés de leur compréhension. Et surtout, nous remercions nos employés qui ont joué un rôle essentiel en limitant les répercussions et en s'adaptant aux laboratoires temporaires. L'engagement, la compassion et le professionnalisme des employés de RPC sont remarquables.



EMPLOYÉS DE RPC

PRIX D'EXCELLENCE 2020-2021 DE RPC

DIRIGER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE RPC

Le Prix d'excellence 2020-2021 de RPC a été remis à notre équipe de TI, qui dirige de main de maître notre transformation numérique.

L'équipe dirige de nombreuses initiatives de transformation, qui comprend la mise en œuvre de Labware (plus précisément un système de gestion de la qualité, un laboratoire sous-traitant et une nouvelle construction d'analyse), l'automatisation du registre des échantillons de produits laitiers, le développement d'un système de production de rapports en lot, le développement d'un portail automatique pour la présentation d'échantillons par les clients, des améliorations à la cybersécurité et la transition à des applications infonuagiques pour faciliter le travail à distance. Ces initiatives contribuent à améliorer la productivité, le service à la clientèle et la qualité.



Membres de l'équipe du Prix d'excellence 2020-2021

À l'avant :

Matt Ashfield, Kevin Heung, Allan Razon, Mike Connor

À l'arrière :

Brooks Conklin, Julian Cristian

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES EMPLOYÉS 2020-2021

RPC a très bien réussi à attirer et à maintenir en poste un personnel hautement qualifié. En effet, nous profitons des compétences et de l'expérience d'employés de longue date. Pour célébrer ce succès, RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés. Cette année, nous soulignons les personnes suivantes :

5 ans	Mark MacLean Jordan Bettle Carolyn Kennah	30 ans	Stacey Munn Kirk Kierstead Bev Byers Krista Skinner Troy Young
10 ans	Lisa Banks Steve Holmes Mike Lawlor	35 ans	Brian Bell
15 ans	Jodi Buckingham Matthew Ness		
20 ans	Cathy Hay		
25 ans	John Speelman		

ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS DE RPC (AU 30 JUIN 2021)

Cadres supérieurs

Eric Cook, directeur général/chef de la direction
Diane Botelho, conseillère scientifique en chef
Bev Corey, contrôleur
Steve Holmes, directeur de l'exploitation
Shelley Janes, directrice des ressources humaines
Lise Morin, adjointe administrative

Administrateurs

John Aikens, services d'ingénierie
Matt Ashfield, technologie de l'information
Attiq Rehman, biosciences
Leo Cheung, ingénierie de procédés
Sara Cockburn, qualité et sécurité
Peter Crowhurst, services d'analyse inorganique
Bruce Phillips, services d'analyse organique

RPC est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée par la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité le 13 avril 1962. Le 1er avril 2017, le projet de loi 36 a désigné RPC à titre de société de la Couronne de la partie IV.

RPC relève du gouvernement du Nouveau-Brunswick, par l'entremise de la ministre responsable de RPC, l'honorable Arlene Dunn. RPC a reçu une lettre de mandat de la ministre Dunn le 31 mars 2021. Le contenu de cette lettre va de pair avec notre plan stratégique 2020-2025 et notre plan annuel 2020-2021, et sera incorporé à notre plan annuel 2021-2022.

RPC est gouverné par un conseil d'administration qui assure une surveillance et un apport stratégique. Les administrateurs sont nommés selon leurs compétences professionnelles en vertu de la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Le conseil a son mot à dire sur les plans stratégiques et annuels et y donne son aval. Les progrès par rapport à ces plans sont indiqués dans le rapport annuel. Les états financiers sont vérifiés par un cabinet comptable indépendant, révisés par le Comité des finances et de la vérification et approuvés par le conseil de RPC et le bureau de la vérificatrice générale.

Des liens vers la Loi, la lettre de mandat, le plan stratégique, le plan annuel, le rapport annuel et la liste des membres du conseil d'administration de RPC se trouvent sur le site Web de RPC au www.rpc.ca/french, sous « À propos du RPC » dans la section « Gouvernance de RPC ».

RPC rend des comptes au Comité permanent des corporations de la Couronne, et sa dernière présentation remonte au 6 novembre 2019. La présentation et les questions portaient sur les exercices 2017-2018 et 2018-2019.

Il n'existe aucune demande, action ou recommandation en cours du Comité permanent des corporations de la Couronne ou du bureau de la vérificatrice générale.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

La Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue prévoit que le ministre de la Couronne ou le président de l'entité de la Couronne, selon le cas, est chargé de la préparation du rapport annuel et de l'atteinte des buts et des objectifs particuliers qui y sont exposés. Dans le cas de RPC, le président, en collaboration avec le directeur général, le Comité de gestion du risque et de vérification et la ministre responsable de RPC, est chargé de la préparation du rapport annuel.

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

La vérificatrice générale a recommandé que les organismes de la Couronne rendent compte, dans leurs rapports annuels, de l'état des recommandations de vérification formulées par son Bureau, plus précisément de la progression de la mise en œuvre et de l'état de mise en œuvre.

Ce qui suit est un rapport d'état sur les recommandations formulées dans le rapport de la vérificatrice générale au cours des cinq dernières années :

La vérificatrice générale n'a formulé aucune recommandation au cours des cinq dernières années.



RPC OUVRE UN NOUVEL EMPLACEMENT À MONCTON

En mai 2020, RPC a déménagé à son nouvel emplacement du 115A, boulevard Harrisville, à Moncton. La nouvelle installation est populaire auprès des clients en raison de son emplacement pratique, tout près de la Transcanadienne dans le parc industriel Caledonia. L'installation a été rénovée et offre des laboratoires modernes ainsi que de l'espace pour une croissance à venir.

COUNSEIL D'ADMINISTRATION DE RPC (EN DATE DU 30 JUIN 2021)

**Shelley Rinehart (Ph. D.)**

Présidente, tous les comités

Directrice du programme de MBA, Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John

**Annette Comeau**

Comité de la gouvernance et des nominations, Comité des règlements administratifs

Présidente et directrice générale, SavoirSphère

**Janet Gagnon**

Comité des RH et de la rémunération (présidente), Comité de la gouvernance et des nominations,

Comité des règlements administratifs

(À la retraite) Vice-présidente, APECA, Nouveau-Brunswick

**Levi Hargrove (Ph. D.)**

Directeur et professeur adjoint

Centre de médecine bionique, Université Northwestern

**Jeff Jennings**

Président du Comité de vérification et de gestion du risque, Comité RPC 3.0

Propriétaire, Strategic Directions

**Cathy LaRochelle**

Comité de vérification et de gestion du risque

Sous-ministre, Agriculture, Aquaculture et Pêches

**Tom MacFarlane**

Comité RPC 3.0

Sous-ministre, Ressources naturelles et développement de l'énergie

**Bernard Morin**

Comité RPC 3.0

Président, Thermopak

**Irene McCardle, CPA, CMA, CFP**

Comité RPC 3.0

Irene McCardle Accounting

**Sadie Perron**

PDG, Opportunités NB

Sous-ministre du Développement économique et des Petites Entreprises

**David Rogers**

Comité des RH et de la rémunération

Vice-président, Services techniques internationaux, McCain Foods

**Meaghan Seagrave**

Comité des RH et de la rémunération, Comité RPC 3.0

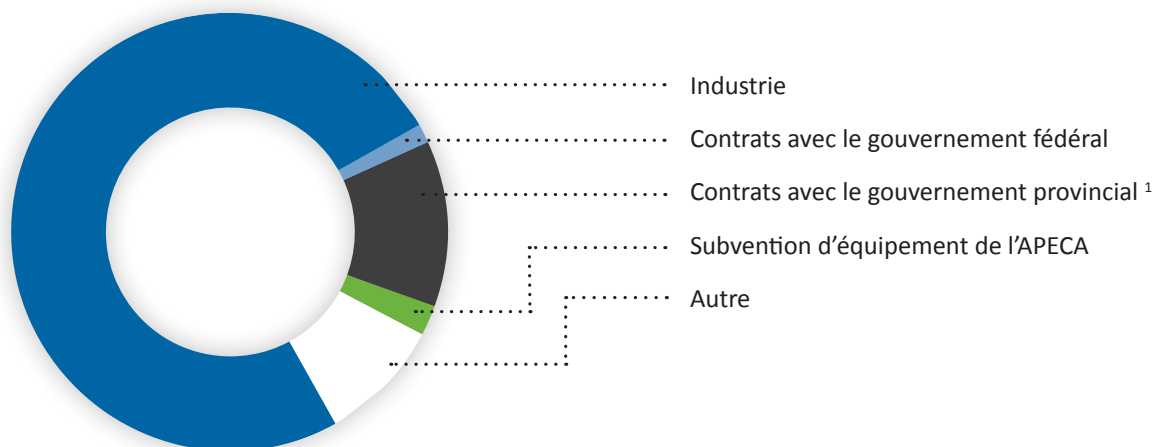
Directrice exécutive, BioNB

Lise Morin - Secrétaire corporative

Bev Corey - Trésorière

POINTS SAILLANTS DES REVENUS

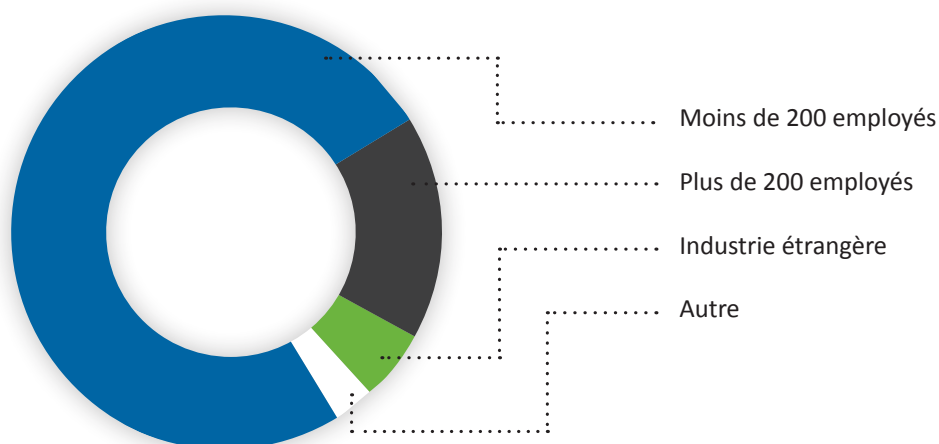
SOURCES DE REVENUS



	2020-2021	2019-2020
Industrie	13 659 553 \$	15 980 821 \$
Contrats avec le gouvernement fédéral	233 102	520 448
Contrats avec le gouvernement provincial ¹	2 234 193	1 758 002
(SDR) Subvention d'équipement de l'APECA	439 157	428 955
Autre	1 620 722	1 527 230
Total	18 186 727 \$	20 215 456 \$

¹ Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB.

DISTRIBUTION DES REVENUS DE SOURCE INDUSTRIELLE



	2020-2021	2019-2020
Moins de 200 employés	10 268 634 \$	10 263 078 \$
Plus de 200 employés	2 262 265	3 267 841
Industrie étrangère	742 271	374 937
Autre	386 383	2 074 965
Total	13 659 553 \$	15 980 821 \$



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton NB E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506-452-8000
Télécopieur 506-450-0072

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'honorable ministre Arlene Dunn, à la présidente et au président et membres du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation consolidés, de l'évolution de son actif net consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.R. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés
Fredericton, Canada
Le 9 juillet 2021

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

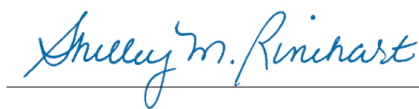
EN DATE DU 31 MARS 2021

ACTIFS	2021	2020
Actifs à court terme		
Encaisse	- \$	1 316 805 \$
Débiteurs	2 764 995	3 747 269
Travaux en cours	114 334	261 320
Frais payés d'avance	361 590	362 213
	<u>3 240 919</u>	<u>5 687 607</u>
Placements (Note 4)	6 508 430	6 434 950
Immobilisations, nettes (Note 5)	<u>11 674 772</u>	<u>9 777 083</u>
	<u>21 424 121 \$</u>	<u>21 899 640 \$</u>
PASSIFS, APPORTS REPORTÉS ET ACTIFS NETS		
Passifs à court terme		
Dette bancaire (Note 11)	778 773 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	2 205 195	3 208 059
Produits reportés	439 418	332 107
	<u>3 423 386</u>	<u>3 540 166</u>
Apports en capital reportés (Note 6)	2 787 378	2 460 764
Prestations futures des employés (Note 7)	<u>1 417 300</u>	<u>1 440 700</u>
	<u>4 204 678</u>	<u>3 901 464</u>
Soldes de fonds		
Non affectés (déficit)	(1 012 382)	470 646
Affectés à l'interne (Note 8)	5 921 045	6 671 045
Investis en immobilisations	8 887 394	7 316 319
	<u>13 796 057</u>	<u>14 458 010</u>
	<u>21 424 121 \$</u>	<u>21 899 640 \$</u>

Engagements (Note 12)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Présidente



Directeur général

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
RECETTES		
Recettes d'exploitation	17 466 398 \$	19 492 395 \$
Placements	153 596	261 687
Divers	127 576	32 419
Amortissement des apports en capital reportés	439 157	428 955
	<u>18 186 727</u>	<u>20 215 456</u>
CHARGES (Note 9)		
Frais d'exploitation	13 132 784	12 492 736
Administration	5 095 859	6 131 883
Amortissement des immobilisations	1 203 027	1 083 401
Pertes (gains) en devises étrangères	31 973	(4 547)
Créances irrécouvrables	25 398	83 967
	<u>19 489 041</u>	<u>19 787 440</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES RECETTES SUR LES CHARGES	<u>(1 302 314) \$</u>	<u>428 016 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice	924 609 \$	1 043 039 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s attribuables aux éléments suivants:		
Devises étrangères	(2 637)	173 437
Placements	619 996	(214 972)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Pertes réalisées en cours d'exercice	(8 971)	(72 348)
Perte (gains) en devises étrangères	31 973	(4 547)
Variation des gains (pertes) de réévaluation cumulés pour l'exercice	640 361	(118 430)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice	1 564 970 \$	924 609 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Non affecté (déficit)	Capital affecté à l'interne (Note 8)	Capital investi en immobilisations	Total 2021	Total 2020
SOLDE, en début d'exercice	470 646 \$	6 671 045 \$	7 316 319 \$	14 458 010 \$	14 148 424 \$
Excédent (insuffisance) des recettes sur les charges	(1 302 314)	-	-	(1 302 314)	428 016
Variation des gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	640 361	-	-	640 361	(118 430)
Achat d'immobilisations	(3 110 233)	-	3 110 233	-	-
Produit de l'élimination d'immobilisations	66 654	-	(66 654)	-	-
Montants financés par les apports en capital	765 771	-	(765 771)	-	-
Gain sur l'élimination d'immobilisations	(57 137)	-	57 137	-	-
Amortissement des immobilisations	1 203 027	-	(1 203 027)	-	-
Amortissement des apports en capital reportés	(439 157)	-	439 157	-	-
Transfert (Note 8)	750 000	(750 000)	-	-	-
SOLDE, fin d'exercice	(1 012 382) \$	5 921 045 \$	8 887 394 \$	13 796 057 \$	14 458 010 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des recettes sur les charges	(1 302 314) \$	428 016 \$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Gain sur l'élimination d'immobilisations	(57 137)	-
Amortissement des immobilisations	1 203 027	1 083 401
Amortissement des apports en capital reportés	(439 157)	(428 955)
Variation des prestations futures des employés	(23 400)	34 900
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	624 632	388 697
	<u>5 651</u>	<u>1 506 059</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations*	(3 604 545)	(2 557 536)
Produit de l'élimination d'immobilisations	66 654	-
	<u>(3 537 891)</u>	<u>(2 557 536)</u>
Activités de financement		
Apports en capital*	866 786	1 143 127
Activités de placement		
Changement des placements de portefeuille	569 876	442 320
	<u>569 876</u>	<u>442 320</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(2 095 578)	533 970
Encaisse, début de l'exercice	1 316 805	782 835
ENCAISSE (DETTE BANCAIRE), fin de l'exercice	<u>(778 773) \$</u>	<u>1 316 805 \$</u>

* Les achats d'immobilisation d'un montant de 170 060 \$ (664 372 \$ en 2020) sont inclus dans les comptes créditeurs et les charges à payer en fin d'exercice. Les apports en capital d'un montant de 215 177 \$ (316 192 \$ en 2020) sont inclus dans les comptes créditeurs en fin d'exercice.

Au cours de l'exercice financier, le Conseil a payé comptant les achats d'immobilisations impayés et inclus dans les comptes créditeurs, et les charges à payer de l'exercice précédent un montant de 664 372 \$ (789 984 \$ en 2020). Ce paiement en liquide se reflète dans l'achat d'immobilisation réalisé dans l'exercice financier actuel.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

LE 31 MARS 2021

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est un organisme gouvernemental sans but lucratif constitué en 1962 en vertu de la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comprenant le chapitre 4200, Normes pour les organismes sans but lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés.

(a) Principes de consolidation

Minuvar est inactif depuis 2000. En conséquence, le Conseil a absorbé tous les actifs de Minuvar en date du 31 mars 2021.

(b) Constatation des recettes

Les recettes d'exploitation et diverses sont considérées comme étant gagnées au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, apparaissent sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérés comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est constaté quand il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées comme revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée comme période subséquente. Les contributions limitées à l'achat d'immobilisations sont différées et constatées sur la même base que l'amortissement d'actifs. Les subventions sans restriction sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens suivants :

Taux d'amortissement :	Terrain et bâtiments	3 %
	Équipement d'exploitation	12,5 %
	Systèmes de gestion d'entreprise	12,5 %
	Matériel informatique	25 %
	Véhicule	25 %

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent des dettes bancaires, comptes à payer et charges à payer.

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction choisisse d'évaluer l'instrument financier à sa juste valeur. La direction a choisi de présenter tous les investissements à la juste valeur, puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 suivants :

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et

Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des marchés observables.

Les gains et pertes non réalisés en raison des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l'État des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'État des gains et pertes de réévaluation à l'État des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

(e) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

(f) Placements

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les titres à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés dans l'État des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la fin de l'exercice. Les titres à revenu fixe sont classés au niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs, et sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque cela est possible ou calculés en fonction de titres comparatifs à la date de l'exercice financier.

(g) Prestations futures des employés

i) Pension

Les employés admissibles du Conseil sont membres du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime est à risques partagés et le Conseil et ses employés y font des contributions. Le Conseil n'est pas responsable des passifs non capitalisés et n'a accès à aucun excédent du régime. Le coût du Conseil est limité à ses contributions annuelles, soit 1 101 931 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021 (1 008 173 \$ en 2020).

La prestation de services administratifs des pensions est assurée gratuitement par la Société des services de retraite Vestcor.

ii) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1^{er} avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2018 et extrapolée au 31 mars 2021.

iii) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2021.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les estimations importantes qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations et les apports en capital reportés sont amortis.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil applique une politique de placement prudente (note 4) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Ci-dessous, une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant une avance des clients à haut risque. L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivaut à la valeur des débiteurs de 2 764 995 \$ au 31 mars 2021 (3 747 269 \$ en 2020). Le solde total des débiteurs est net de la provision pour les comptes irrécouvrables estimée de 50 000 \$ (148 967 \$ en 2020).

Au 31 mars 2021, 461 671 \$ (460 999 \$ en 2020) de débiteurs étaient en souffrance, mais pas dépréciés.

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre de revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières reconnues et en respectant un cadre financier axé sur la prudence régissant les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations. L'exposition maximale au risque de crédit d'investissement est décrite à la note 4.

Le risque de crédit a augmenté en raison de l'incertitude accrue entourant la possibilité de recouvrement des comptes débiteurs, du ralentissement économique et des modifications aux activités attribuables à la COVID-19. Le Conseil s'affaire à atténuer le risque en surveillant les comptes débiteurs de près et en menant des opérations avec des parties solvables.

b) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que l'évolution des cours du marché, comme les taux de change, se répercute sur les recettes de l'organisation ou la valeur de son portefeuille d'instruments financiers. La gestion du risque du marché a pour objet de limiter les expositions au risque du marché à des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement du capital investi.

Le risque du marché a augmenté en raison de l'importante volatilité des marchés financiers. Les instruments financiers du Conseil subissent les contrecoups de l'incertitude accrue entourant les taux de change et les taux d'intérêt ainsi que de la volatilité des autres cours découlant de l'instabilité des marchés en raison de la pandémie. Le Conseil surveille en permanence les conséquences de la volatilité des marchés sur ses instruments financiers et apportera des modifications à ses stratégies de placement en vue de réduire le risque pour ses opérations et sa position financière.

c) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les investissements du Conseil dans les titres à revenu fixe portent intérêt à des taux d'intérêt nominaux, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

La ligne de crédit porte intérêt à un taux variable, ce qui expose le Conseil à un risque de flux de trésorerie.

3. GESTION DES RISQUES (SUITE)

d) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains, ainsi qu'une portion de comptes débiteurs et créditeurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2021 serait limitée à ces soldes :

Instruments financiers libellés en devises américaines

	2021	2020
Encaisse	106 401 \$	117 627 \$
Débiteurs	157 729	75 690
Titres de capitaux propres	424 265	257 243
Créditeurs et charges à payer	(65 847)	(52 059)
	622 548 \$	398 501 \$

e) Autres risques

En mars 2020, l'organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion mondiale de nouveau coronavirus (COVID-19) était devenue une pandémie. Dans cette situation de pandémie, les autorités gouvernementales du monde entier ont adopté diverses recommandations et mesures pour tenter de limiter la propagation de la pandémie, y compris la fermeture des entreprises jugées non essentielles, les quarantaines, les restrictions sur les déplacements, l'isolement, la distanciation sociale et physique, et le confinement. Ces mesures sont venues perturber les activités économiques mondiales, déclenchant un ralentissement économique.

Le Conseil a mis en place un plan et une stratégie opérationnels, qui faisaient état des éléments fondamentaux essentiels à la poursuite des activités dans le respect des lignes directrices, au maintien de l'intégralité de ses services (dont bon nombre sont réputés essentiels), ne serait-ce qu'à capacité réduite, et au maintien en poste de son personnel qualifié, même sous-utilisé, afin de soutenir l'économie et de se positionner en vue de l'éventuelle reprise. Des quarts de nettoyage supplémentaires ont été ajoutés afin d'assurer la désinfection adéquate des surfaces que l'on touche souvent et de protéger les employés, et de nouveaux coûts ont été engagés pour limiter les risques de propagation. Le déclin de l'activité économique s'est soldé par un ralentissement des produits d'exploitation, qui s'expliquait à la fois par une baisse générale et une réduction des services particuliers comme le travail sur place et les projets de recherche appliquée.

Toute restriction qui demeure en place pendant une période prolongée pourrait perturber les activités opérationnelles, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur plusieurs facteurs indispensables au maintien des activités habituelles du Conseil. La durée finale et l'importance des conséquences sur l'économie, tout comme les effets financiers consécutifs sur le Conseil, sont inconnus pour l'instant.

4. PLACEMENTS

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de ses placements de portefeuille est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques.

Les placements du Conseil sont gérés par un tiers étant soumis à une politique de placement sujette à la répartition ciblée suivante :

Espèces et quasi-espèces	10 %
Revenus fixes	45 %
Capitaux propres	45 %

La répartition ciblée a été mise à jour en 2021 pour permettre un investissement accru en actions, afin de respecter les objectifs des placements avec une plus grande efficacité et d'optimiser la qualité des recettes et de la croissance à long terme dans un cadre de risque prudent. Auparavant, la répartition ciblée prévoyait des fonds à revenu fixe (55 %) et des capitaux propres (35 %). Dans l'optique de l'objectif général, le portefeuille devrait pouvoir à la longue générer un rendement correspondant au taux sans risque plus le taux d'inflation.

4. PLACEMENTS (SUITE)

Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	2021	2020
Espèces et quasi-espèces	Niveau 1	543 388 \$	1 091 952 \$
Titres de capitaux propres	Niveau 1	3 146 297	2 052 674
Valeurs à revenu fixe	Niveau 2	2 818 745	3 290 324
		<u>6 508 430 \$</u>	<u>6 434 950 \$</u>

Il n'y a eu aucune transaction entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt de 1,1 % à 3,1 % (1,8 % à 3,1 % en 2020) et viennent à échéance entre avril 2022 et mars 2026.

5. IMMOBILISATIONS

	2021			2020
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain et bâtiments	6 403 438 \$	2 310 188 \$	4 093 250 \$	4 207 321 \$
Équipement d'exploitation	8 755 001	4 345 031	4 409 970	3 875 073
Systèmes de gestion d'entreprise	333 690	77 772	255 918	277 105
Matériel informatique	416 724	273 481	143 243	151 552
Véhicule	111 624	80 471	31 153	53 454
Améliorations locatives	317 749	17 352	300 397	-
Immobilisations en construction	2 440 841	-	2 440 841	1 212 578
	<u>18 779 067 \$</u>	<u>7 104 295 \$</u>	<u>11 674 772 \$</u>	<u>9 777 083 \$</u>

6. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est constaté à titre de revenu dans l'état des résultats.

	2021	2020
Solde, début de l'exercice	2 460 764 \$	2 124 204 \$
Apports	550 594	449 323
Contributions à recevoir	215 177	316 192
Montants amortis aux revenus	<u>(439 157)</u>	<u>(428 955)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>2 787 378 \$</u>	<u>2 460 764 \$</u>

7. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1^{er} avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète pour un maximum de 25 ans. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

7. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS (SUITE)

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques :

Hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation	2,45 %	(2020 - 2,45 %)
Hausses salariales	3,50 %	(2020 - 3,50 %)
Âge de retraite	Age 60	(2020 - Age 60)
Probabilité de congés de maladie excédentaires	7,00 %	(2020 - 6,20 %)

	2021			2020		
	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total
Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril	1 558 700 \$	180 000 \$	1 738 700 \$	1 360 400 \$	157 700 \$	1 518 100 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	56 800	26 500	83 300	48 300	24 500	72 800
Intérêts sur obligation	37 600	3 900	41 500	52 900	6 200	59 100
Paievements de prestations	(107 800)	(67 700)	(175 500)	(88 100)	(23 600)	(111 700)
Gain (perte) actuariel(le)	(4 700)	85 900	81 200	185 200	15 200	200 400
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 540 600	228 600	1 769 200	1 558 700	180 000	1 738 700
Perte actuarielle non amortie	(200 100)	(151 800)	(351 900)	(225 700)	(72 300)	(298 000)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	1 340 500 \$	76 800 \$	1 417 300 \$	1 333 000 \$	107 700 \$	1 440 700 \$

8. ACTIFS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil d'administration du Conseil a limité des ressources internes d'un montant de 5 921 045 \$ au 31 mars 2021 (6 671 045 \$ en 2020). Ce montant restreint à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital et n'est pas disponible à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le Conseil a transféré une somme de 750 000 \$ aux actifs nets non affectés (néant \$ en 2020).

9. OBJET DES CHARGES

	2021	2020
Personnel	12 001 604 \$	11 627 129 \$
Fournitures	2 427 015	2 718 471
Rechargeable	1 225 797	1 276 697
Amortissement des immobilisations	1 203 027	1 083 401
Installations	940 528	1 020 158
Bureau	818 817	1 109 169
Frais professionnels	448 356	497 166
Sécurité	141 766	49 140
Qualité	127 272	155 253
Autre	56 868	137 914
Frais bancaires et intérêt	40 620	33 522
Pertes (gains) en devises étrangères	31 973	(4 547)
Mauvaises créances	25 398	83 967
	19 489 041 \$	19 787 440 \$

9. OBJET DES CHARGES (SUITE)

Le 5 juin 2020, un violent orage a provoqué une crue soudaine qui a causé d'importants dommages aux laboratoires du sous-sol. Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé 70 % du produit estimé total de l'assurance (443 317 \$); de ce montant, une somme de 55 936 \$ est incluse dans les comptes débiteurs.

Les coûts du nouvel équipement et des rénovations de taille au bâtiment existant ont été inscrits à titre d'immobilisations, lesquelles seront amorties au cours de leur durée de vie utile. Les réparations exécutées ont été imputées à l'exercice et un produit de 355 509 \$ a été constaté comme recouvrement des dépenses au poste des dépenses liées aux installations. Le remplacement des produits consommables a été imputé à l'exercice et un produit de 21 154 \$ a été constaté comme recouvrement des dépenses au poste des dépenses liées aux fournitures. Un produit de 66 654 \$ associé aux dommages causés aux immobilisations s'est soldé par un gain en raison de la cession d'immobilisations de 57 137 \$, inclus dans les produits divers.

10. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est une société d'État provinciale établie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, tel qu'il est décrit dans la Note 1. À ce titre, les ministères et organismes du gouvernement, ainsi que les autres organismes de la Couronne, sont considérés comme apparentés.

Au cours de l'année, le Conseil a fourni des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

	2021	2020
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice		
Ministères et organismes gouvernementaux	1 585 240 \$	1 537 007 \$
Énergie NB et entités apparentées	648 953	555 880
	2 234 193 \$	2 092 887 \$
Comptes recevables au 31 mars		
Ministères et organismes gouvernementaux	157 557 \$	127 354 \$
Énergie NB et entités apparentées	84 682	49 446
	242 239 \$	176 800 \$

Depuis le 31 mars 2017, à la suite de la révision stratégique des programmes du GNB, le gouvernement a transféré au Conseil la responsabilité en matière de prestation des services de laboratoire au nom du GNB. Dans le cadre de cette opération, la propriété d'un laboratoire situé à St. George (Nouveau-Brunswick) a été transférée au Conseil. Le bâtiment a été comptabilisé à la valeur comptable de la province. Le terrain où se situe ce bâtiment n'a pas été transféré à ce moment-là, mais a plutôt été transféré officiellement au Conseil le 8 août 2021. Le Conseil a acquis ce terrain du gouvernement provincial en contrepartie d'une valeur nominale, et le terrain a été comptabilisé à la valeur comptable du GNB (nul \$).

11. DETTE BANCAIRE

Le Conseil dispose, à des fins commerciales générales, d'une ligne de crédit d'exploitation en service rapide de 2 000 000 \$, l'intérêt étant calculé au taux de base de la banque. La ligne de crédit est garantie par une première convention de sûreté générale et une convention de nantissement d'un montant de 2 000 000 \$ sur les investissements du Conseil.

12. DES ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu des accords de location et de service. Les paiements annuels minimaux au cours des cinq prochaines années sont les suivants : 2022 - 235 000 \$, 2023 - 235 000 \$; 2024 - 72 000 \$; 2025 - 73 000 \$; et 2026 - 73 000 \$.